

Management et ressources humaines

Intégrer les bases du droit du travail dans son Management

Adopter les bons réflexes juridiques pour sécuriser son management

Télécharger la grille tarifaire

Durée :

1 jour (7 heures)

Date(s) :

Entrée en vigueur : 07/01/2027

Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

Tarifs :

Consulter la grille tarifaire.

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Prérequis :

Niveau académique : Aucun prérequis nécessaire
Expérience professionnelle en lien avec la thématique de la formation

Modalités d'accès :

Cliquez sur « S'inscrire »

Validation :

Certificat de réalisation, Journées thématiques

**Les +
de la formation**

Formation animée par un juriste en droit social qui s'appuie sur son expertise terrain et sur les cas d'entreprise des participants
Approche pragmatique, orientée solutions et prévention des litiges

Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et d'études de cas entreprises

Intervenants :

Tous nos intervenants sont experts dans leur domaine

OBJECTIFS

Cette formation vous aidera à sécuriser vos pratiques managériales, à mieux comprendre vos responsabilités en droit du travail et à savoir quand solliciter le service RH pour éviter les litiges

A l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :

- Adopter les bons réflexes pour éviter les litiges
- Sécuriser leurs pratiques managériales
- Savoir quand et comment solliciter le service RH

PROGRAMME

Les fondamentaux du droit du travail pour manager

Code du travail, conventions collectives, accords d'entreprise, règlement intérieur, chartes
Contrat de travail : types, modification, différentes formes de rupture
Suivi de la période d'essai
Comprendre son rôle et ses responsabilités et se positionner

Gérer les situations du quotidien

Gérer les absences, les retards, les pauses
Gérer les congés
Temps de travail des équipes : durées maxi, repos, pause
Disciplinaire : avertissements, sanctions, procédures disciplinaires
Responsabilités de l'employeur en termes de santé et sécurité

Bilan et plan d'action individuel

Retours d'expérience de la journée
Ce que je retiens, ce que j'identifie comme points de vigilance et opportunités

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Suivi de l'assiduité
Évaluation des acquis ou mises en pratique